

Communiqué de presse

Le Cemafruid obtient l'agrément en tant qu'organisme de recherche privé

Le Cemafruid vient d'obtenir l'agrément Crédit d'Impôt Recherche auprès du ministère en charge de la recherche pour ses travaux de recherche et de développement effectués pour ses clients

Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) a agréé le Cemafruid pour exécuter des prestations de recherche et développement (R&D) pour le compte de tiers au titre des années 2016, 2017 et 2018. Cet agrément atteste du potentiel et des capacités de R&D du Cemafruid et de la qualité et du savoir-faire des équipes du Cemafruid.



Décision d'agrément signée par le MENESR

Cette reconnaissance entre dans le cadre des objectifs du Cemafruid qui souhaite garantir à ses clients la qualité de ses prestations. Le Cemafruid dispose également de laboratoires accrédités par le COFRAC pour ses activités d'essais et d'étalonnage selon la norme NF EN 17025 et selon le référentiel LAB ML Ref 02 pour la métrologie légale.

La liste des reconnaissances, désignations et accréditations du groupe Cemafruid-Tecnea est disponible sur www.cemafruid.fr/designation.htm.

(...suite...>)

Communiqué de presse

Un agrément qui permet aux clients du Cemafruid de bénéficier des avantages fiscaux du Crédit Impôt Recherche

Les prestations de R&D réalisées par le Cemafruid en 2016 et dans les 2 prochaines années pour ses clients permettent donc aux clients du Cemafruid de bénéficier du CIR (Crédit Impôt recherche). Le CIR est une aide publique en faveur du développement de la recherche et de l'innovation des entreprises. Il vise à améliorer la compétitivité des entreprises françaises et à développer l'attractivité de la France pour les activités de R&D. Cette mesure fiscale octroie une réduction d'impôt calculée sur la base des dépenses de R&D engagées par les entreprises. Il est déductible de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'année où les dépenses ont été engagées. Le taux du crédit d'impôt accordé aux entreprises est de 30 % des dépenses éligibles.

Plus d'informations concernant le CIR et liste des organismes agréés sur : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24835/credit-impot-recherche-cir.html



Réalisation d'études et de recherches dans le domaine de la chaîne du froid, de la réfrigération et de la climatisation

Le Cemafruid propose des essais et études en matière de recherche et développement pouvant porter sur tous les équipements de la chaîne du froid, de la réfrigération et de la climatisation :

- Indicateurs de température, thermomètres, enregistreurs de température ;
- Emballages ;
- Climatisation, pompe à chaleur, réfrigérateur ;
- Meubles frigorifiques de vente ;
- Tout type d'engins de transport frigorifique (du container au wagon).

Communiqué de presse



Les experts et ingénieurs du Cemafrroid peuvent répondre aux demandes les plus spécifiques et mettre en place des protocoles privés rédigés avec le client à partir de ses besoins, de ses contraintes et de ses objectifs opérationnels. Ces besoins de développement peuvent être par exemple :

- Conception de protocoles d'essais ;
- Essais de qualification de produits en cours de conception et de prototypes ;
- Développement de bancs d'essais ;
- Étude technique relative à l'éco conception des produits, à l'efficacité énergétique ou à la trace environnementale d'un procédé ;
- Métrologie et instrumentation pour le suivi de la chaîne du froid (Utilisation de paquets-test brevetés...) ;
- Modélisation numérique en appui des essais ;
- Étude de marché ;
- Analyses réglementaires et normatives ;
- Conduite de projets sur de nouveaux schémas de logistique urbaine ;
- Étude de faisabilité d'un concept innovant ;
- Identification d'alternatives techniques dans le domaine des matériels de production de froid...

Communiqué de presse

Plus d'informations sur le Cemafruid-Tecnea :

Une vision, des missions et des valeurs claires

Le froid est la garantie de qualité et de sécurité pour l'alimentation, la santé et le bien-être des populations dans le respect de l'environnement. Alors que 40% des produits agricoles alimentaires sont perdus et que 50% des vaccins sont détériorés dans le monde, le défi de pouvoir nourrir et soigner 9 milliards d'hommes en 2050 tout en respectant l'environnement nécessite de maîtriser la chaîne du froid et la réfrigération.

Le Cemafruid est l'expert indépendant du froid. Nous apportons aux professionnels et industriels une expertise indépendante pour le choix, la gestion et le suivi de la chaîne du froid ou des systèmes de climatisation et de réfrigération. Le Cemafruid a pour mission de tester, vérifier, évaluer, qualifier et certifier les équipements et les solutions, de former les hommes et de garantir la conformité réglementaire. Nous contribuons à améliorer les performances économiques et environnementales des entreprises et réduire leurs risques. Les femmes et hommes du Cemafruid partagent leur savoir-faire, leur expérience et leur expertise avec les mêmes valeurs d'impartialité et d'indépendance, pour répondre aux besoins de nos clients avec réactivité et leur offrir des prestations de qualité dans un esprit d'équipe et d'entreprise

Cemafruid – TECNEA le succès d'une jeune pousse

Fort de 60 ans d'expérience dans le froid, le Cemafruid est issu d'activités d'essais et d'expertise développées par l'Etat depuis les années 50. Externalisé du Cemagref sous forme de groupement d'intérêt économique (GIE) en 2000, le Cemafruid est devenu une entreprise indépendante à part entière en 2010. Le Cemafruid a multiplié son chiffre d'affaire par 4 en 8 ans et créé plus de 40 emplois. L'activité est devenu rentable depuis près de 10 ans et autofinance son développement.

Une PME qui investit et se développe à l'international

Ayant atteint une taille critique en France, Cemafruid Tecnea a vocation à devenir un acteur majeur en Europe et à se développer à l'international. L'entreprise a ainsi créé sa première filiale en Italie en 2013.

Au-delà de l'Europe, Cemafruid Tecnea accompagne ses clients industriels français à l'export au sein de consortiums de PME par exemple en Inde dans le cadre de la coopération agricole Franco-Indienne.

Une expertise forte reconnue internationalement

L'expertise du Cemafruid est internationalement reconnue en particulier dans le domaine de la chaîne du froid. Les experts du Cemafruid occupent des postes clés dans les organisations techniques et scientifiques françaises, européennes et internationales : Institut International du Froid (IIF), Association Française du Froid (AFF), Comité Transport des Nations Unies (UNECE-WP11), comités de normalisation européens (CEN) et français (AFNOR).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Vincent Moïzan, responsable communication Cemafruid - +33 1 49 84 84 84 – vincent.moïzan@cemafruid.fr